

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2019

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE-TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - B. GRYNFELTT - V. FRYDER AMÉE (jusqu'à 19h30) - L. MOULARD - R. CABANNES - A. MARTI - G. OUSTRY - C. BOUCHE - R. BEAUCOURT - S. PUJOL - A. VALENTIN - H. GRANIER

Mandats : I. DUMAS à L. MOULARD - F. SEIGNOUREL DE PASTORS à C. THOMAS - A. HERNANDEZ à C. BOUCHE - V. FONTVIEILLE à C. VISTE - F. PIBAROT à B. GRYNFELTT - H. CABANEL à R. BEAUCOURT - F. LANGIN à A. VALENTIN - F. AIT OUARET à S. PUJOL

Absents excusés : E. TOURRETTE - A. FLORIO

Secrétaire de séance : Mme MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 septembre 2019

Le procès-verbal est validé à la majorité. (4 voix contre : R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, F. LANGIN ayant donné mandat à A. VALENTIN)
H GRANIER arrive en séance à 18h35.

II - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 01 octobre 2019

Le procès-verbal est validé à la majorité. (4 voix contre : R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, F. LANGIN ayant donné mandat à A. VALENTIN)

III - Acquisition d'une partie de la parcelle AE 6

M. Le Maire dit que cette acquisition en cœur de ville permettra la réalisation de places de stationnement. Le prix d'acquisition est de 10 000 €.

Le point III est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

IV - Acquisition des parcelles AO 13, AO 14, AP 47 et AP 49

M. Le Maire énonce le travail initié avec le syndicat du fleuve Hérault afin de répondre aux risques inondations par des acquisitions de parcelles d'expansion de crue.

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

V - Parcelles en bord de Lène - Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau

Le point V est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VI - Parcelles en bord de Lène - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VII - Parcelles en bord de Lène - Demande de subvention auprès du Conseil Régional

Le point VII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VIII - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention à Hérault Energies

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse. Un diagnostic exige d'améliorer l'éclairage public des terrains de tennis.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

IX - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention au Conseil Départemental

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

X - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention au Conseil Régional

Le point X est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XI - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention à la Fédération Française de Tennis

Le point XI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XII - Salle Associative Jean Moulin - réfection de la toiture - demande de subvention au Conseil Départemental

C. BASTIER énonce la rénovation de la toiture de la salle Jean Moulin.

Le point XII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XIII - Salle Associative Jean Moulin - réfection de la toiture - demande de subvention au Conseil Régional

Le point XIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XIV - Inondations des 22 et 23 octobre 2019 - Demande de subventions au titre du guichet unique

C. BASTIER propose de demander des subventions auprès de l'Etat, du Département et de la région à la suite des inondations des 22 et 23 octobre ; est détaillé le coût pour 656 491.33 € TTC.

Le point XIV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XV - Bail emphytéotique entre M. FERRER et la commune de Servian

Le point XV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XVI - Convention de servitude BRL / commune - parcelles BC 112 - BP 37 - BP 56 - CD 80 - CD 147

Il s'agit d'autoriser BRL à déployer le réseau aquadomia sur certaines parcelles communales telles qu'énoncées dans le projet de délibération.

Le point XVI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XVII - CABM - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif - exercice 2018

C. VISTE présente le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif notamment sur la commune.

XVIII - CABM - Rapport d'activités 2018

M. Le Maire présente le rapport d'activité 2018 de la communauté d'agglomération.

XIX - CABM - Convention d'entretien des bassins de rétention et des fossés dans le cadre de la compétence eaux pluviales

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point XIX est approuvé à la majorité par le conseil municipal (1 abstention : A. MARTI).

V. FRYDER AMÉE quitte la séance à 19h30 et remet son pouvoir à V. BAUDE TOUSSAINT.

XX - Motion Ligne Grande Vitesse Montpellier-Béziers-Perpignan

Le point XX est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXI - Collège Alfred Crouzet - Participation financière à la « journée au rythme de la Papouasie »

V. BAUDE-TOUSSAINT donne lecture de la note de synthèse.

Le point XXI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXII - Avance sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

C. VISTE propose une avance de subvention auprès du CCAS d'un montant de 150 000 €.

Le point XXII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXIII - Décision modificative n° 3 au budget primitif 2019

C. VISTE énonce les dépenses en augmentations en fonctionnement et en investissement afin de clôturer le budget 2019.

Le point XXIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXIV - Perte de créances irrécouvrables - Admission en non valeur

C. VISTE, à la demande du percepteur, présente les admissions de recettes en non valeur.

Le point XXIV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXV - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2020

Le point XXV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXVI - Régime indemnitaire 2020

Le point XXVI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXVII - Création de poste bibliothèque

N. ROUQUAIROL donne lecture de la note de synthèse.

Le point XXVII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XXVIII - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- VERIFONE - Point transaction systems - contrat d'adhésion
- Aménagement centre historique lot 1 - avenant 1 SOGETRALEC
- Extension école Jules Ferry - Mission contrôle technique
- Convention mise à disposition locaux communaux - EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault
- Maîtrise d'œuvre restauration des vitraux de l'église St Julien Ste Basillise - CHRISTIAN ROUQUETTE

XXIX - Questions diverses

- Bilan des inondations
- CCAS
- Eglise
- Affichage public
- Viticulture

La séance est levée à 20h30.